



CHAMPIONNAT 2011 PROMOTION NATIONALE QUADRETTE SPORT d'ENTREPRISE

Règlement modifié le 30 septembre 2010

Art. 1 - ORGANISATION ET LIEUX

Le Championnat de PROMOTION NATIONALE se dispute en QUADRETTE.

Il est ouvert à tous les licencié(e)s titulaires d'une licence F.F.B.S.Q. Bowling, avec autorisation pour jouer en Sport d'Entreprise (nom de l'entreprise et identification de la région).

Le nombre d'enfants et/ou de conjoints ne devra pas excéder 50% de l'équipe sur la piste.

Il se déroule en 2 phases :

- o Phase régionale **8 et/ou 9 octobre 2011**
- o Phase nationale les **2, 3 et 4 décembre 2011** / 48 équipes
à **LOMME**

Art. 2 - MOYENNE PLAFONNEE

Le total des moyennes additionnées des joueur(se)s composant une équipe, doit être inférieur ou égal à 680 points.

A - Listing de Référence

- o C'est le listing reprenant les scores **du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011** qui sert de référence.

B - Moyenne

- Pour les joueur(se)s qui apparaissent sur le listing, la moyenne sera celle du listing de référence
- Pour les joueur(se)s première année de licence
 - s'ils apparaissent sur le listing avec un nombre de parties **égal ou supérieur à 24**, la moyenne sera celle indiquée sur le listing de référence
 - s'ils apparaissent sur le listing avec un nombre de parties **inférieur à 24**, la moyenne sera de **170 pour les dames** et de **190 pour les hommes**
 - s'ils n'apparaissent pas sur le listing, la moyenne sera de **130 pour les dames** et de **150 pour les hommes**

Art. 3 - LES EQUIPES ET LES REMPLACEMENTS

De la phase régionale à la phase nationale, chaque équipe ne peut utiliser plus de 6 joueur(se)s, **avec un maximum de 5 joueur(se)s par phase**.

Sont comptés dans les 6 joueur(se)s :

- les 4 joueur(se)s inscrits sur le bulletin d'engagement, même si un ou plusieurs d'entre eux ne participent pas
- aucun joueur(se) ne peut faire partie de 2 équipes différentes, tout au long des différentes phases
- le remplacement d'un joueur(se) en cours de rencontre, n'est autorisé qu'à l'issue de chaque partie, sous réserve que ce dernier remplisse les mêmes conditions prévues au présent règlement
- le joueur(se) remplacé peut réintégrer l'équipe dans les mêmes conditions

Aucun joueur(se) faisant partie d'une équipe qualifiée en phase nationale et n'ayant joué ne serait-ce qu'une seule partie en phase régionale, ne peut prétendre à jouer au sein d'une autre équipe qualifiée, de la même entreprise (ou société).

Art. 4 - PHASES REGIONALES

A - *Déroulement et Titre décerné*

- L'organisation de chacune des phases est assurée par le Comité Régional Sportif Bowling et son délégué Sport d'Entreprise
- Chaque équipe dispute 2 séries consécutives (ou non) de **3** parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série
- Le titre de Champion de Région est attribué à la meilleure quadrette à l'issue des **6** parties, dans la mesure où **4 équipes minimum** sont engagées dans chaque région
- Si une région administrative n'a pas un minimum de **4** équipes engagées, elle sera automatiquement rattachée à sa région sportive
- Si une région sportive n'a pas un minimum de **4** équipes engagées, elle sera automatiquement rattachée à l'inter région dont elle dépend

B - *Date Limite d'Inscription (impérative)*

- La date limite des inscriptions à la compétition est fixée par chaque ligue régionale

Art. 5 - PHASE NATIONALE

Elle est organisée par le Comité National Bowling

A - *Qualification*

- Elle est réservée aux **48 équipes** qualifiées de la façon suivante :
 - les équipes Championne de Région
 - les équipes qualifiées au prorata des équipes engagées dans chaque région administrative ou sportive, à l'issue des phases régionales

B - *Déroulement et Titre décerné*

- Chaque équipe dispute les éliminatoires en jouant 2 séries non consécutives de 4 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série
- Les **16 meilleures quadrettes** seront retenues pour disputer la finale en jouant 1 série de 4 parties supplémentaires

- Le titre national est attribué à l'issue des 12 parties cumulées
- Une récompense est attribuée aux meilleurs individuel et individuelle à l'issue des 12 parties cumulées
- L'équipe VAINQUEUR est qualifiée pour participer à la Finale Nationale du Championnat de FRANCE Quadrette 2012. Dans la mesure du possible, elle se présentera dans la même formation ayant évolué durant la saison précédente, avec un maximum de 5 joueur(se)s

Art. 6 - ENGAGEMENTS

A - Bulletin (édité par le Département Sport Entreprise du CN Bowling)

- Le capitaine d'équipe doit le remplir de façon complète et lisible, puis l'adresser à son responsable régional de la compétition
- Il est accompagné d'un chèque de 60,00 € par équipe et doit parvenir au Comité Sportif Régional par l'intermédiaire du délégué Sport d'Entreprise de la région, avant la date limite d'inscription
- Il comportera 4 noms, ainsi que celui du remplaçant éventuel
- L'engagement d'une équipe comporte pour celle-ci, l'obligation de participer à toutes les rencontres pour lesquelles elle s'est engagée et/ou qualifiée, sous peine de sanctions

C - Frais

- Le montant des parties en phase régionale est à la charge de chaque équipe
- Le montant des parties en phase nationale est à la charge du CN Bowling
- Le forfait d'une équipe n'entraîne pas le remboursement des sommes versées

Art. 7 - FORFAIT, REPECHAGE ET DISQUALIFICATION

- o Les équipes qualifiées pour la phase nationale, sont tenues de confirmer leur participation ou leur forfait au plus tard le 6 novembre 2011, auprès du responsable de la compétition
- o En cas de forfait, c'est le CN Bowling qui procèdera au remplacement de l'équipe absente, par la première équipe éliminée de la région administrative, ou de la région sportive concernée
- o En cas de non respect du présent règlement, le CN Bowling peut être amené à disqualifier une équipe.

Art. 8 - CONTROLE

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.
Le CN Bowling se réserve le droit de toute modification au présent règlement et au bon déroulement de la compétition.